Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260417-202603010-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2026

Le jeudi 16 avril 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, doyen des membres du Conseil Municipal nouvellement élu.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
10 avril 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, Alexandra MARTIN, Mélanie COLIN.

Absents excusés : BLANCHARD Gael,
Procuration :
Secrétaire de séance : Hervé OLDANI

2026 – 03 - 010 - Participation aux charges de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2025/

Rapporteur : Le Maire

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de voter le montant des charges de fonctionnement des différentes écoles qui accueillent les enfants de Saint-Michel-de-Plélan pour l'année scolaire 2025/2026.

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

ECOLES	NOMBRE ENFANTS	NIVEAU MATERNEL	NIVEAU ELEMENTAIRE	MONTANT / SECTION	MONTANT TOTAL	TOTAL
MONTAFILAN - PLELAN-LE-PETIT	20	7	13	620	12 400,00 €	12 400,00 €
OGEC ST PIERRE - PLELAN-LE-PETIT	4,5	2	2,5	1 650,00 €	3 300,00 €	4 725,00 €
				570,00 €	1 425,00 €	
STE-AGNES - LA LANDEC	1	0	1	1 650,00 €	0,00 €	570,00 €
				570,00 €	570,00 €	
ECOLE DE CORSEUL	6	2	4	1 650,00 €	3 300,00 €	5 580,00 €
				570,00 €	2 280,00 €	
OGEC ST YVES - SAINT-YGNEUC	1	0	1	1 650,00 €	0,00 €	570,00 €
				570,00 €	570,00 €	
TOTAL	32,5	11	21,5		23 845,00 €	23 845,00 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260417-202603010-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE la participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques et privées qui accueillent des enfants de Saint Michel de Plélan.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 17 avril 2026

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

Le secrétaire, Hervé OLDANI

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
22980

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr